

PROCES VERBAL

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 5 novembre 2019

L'an deux mil dix-neuf, le 5 novembre à 20h30, le Conseil Municipal de VERNANTES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en mairie, salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Etienne MOREAU, Maire en exercice.

Nombre de membres

- En exercice : 17
- Présents : 14

Date de la convocation : 25/10/2019

Date d'affichage : 25/10/2019

Présents : Mesdames Sandra RIQUIN, Gisèle DESCHAMPS, Nathalie FUSELLIER, Sylvie BREFORT, Valérie GRÉGOIRE, Jacqueline TARDIVEL,
Messieurs Thierry FRÉMONT, Manuel DA SILVA, Thierry GROBOIS, Jacky PASQUIER, Thierry PAPOT, Christian PACORY, Patrice NEAU

Absente excusée : Madame Sandrine DESMARRES

Absente, avait donné pouvoir : Monsieur Florent POIRIER à Monsieur Patrice NEAU, Monsieur Yann FONTENY à Monsieur Christian PACORY

Monsieur Thierry PAPOT est nommé secrétaire de séance.

Monsieur le Maire demande au conseil municipal, qui l'accepte à l'unanimité, d'ajouter 2 points à l'ordre du jour, concernant le SIEML et la DGF.

Approbation du compte-rendu de la réunion du 2 octobre 2019

Aucune observation n'étant faite, il est approuvé à l'unanimité.

Informations sur les décisions prises par le Maire dans le cadre des délégations du Conseil Municipal :

1 -

DESIGNATION	Fournitures cimetièrre (Piquets, plaquettes)
ENTREPRISE	CAPTON
PRIX HT	154.58
PRIX TTC	185.50

2 -

DESIGNATION	Remplacement douches stade football
ENTREPRISE	EIRL FLECHEAU
PRIX HT	1 002.30
PRIX TTC	1 202.76

Monsieur le Maire ajoute un devis qui vient d'être signé ; il s'agit de travaux de réfection de la route de Longué, du côté de la gendarmerie, qui présente des affaissements.

C'est l'entreprise Luc DURAND qui va réaliser les travaux, pour un montant HT de 10 690.20€, soit un montant TTC de 12 828.24€.

ORDRE DU JOUR

DEL N° 05-11/2019-01 Changement du parquet de l'église

Monsieur le Maire explique que la commission d'ouverture des plis a examiné le 24 octobre dernier 4 devis pour le changement du parquet de l'église.

- SARL CAILLAUD Bois (Chemillé)
- Menuiserie Wilfried BOURREAU (Baugé)
- Menuiserie Didier MEME (Vernoil)
- Charpente Thouarsaise (Thouars)

C'est la Charpente Thouarsaise qui va réaliser les travaux, une première tranche côté droit pour 15 500.00€ HT et la deuxième tranche conditionnelle côté gauche pour 15 500€.

Monsieur le Maire précise que le parquet doit être stocké dans l'église pendant 3 semaines (adaptation au site) avant d'être posé (début décembre).

Aucune observation n'étant faite, le conseil municipal, prend acte de cette décision.

DEL N° 05-11/2019-02 Système de vidéo protection

Monsieur le Maire explique que la commission d'ouverture des plis s'est réunie mercredi 30 octobre 2019, et a examiné deux dossiers :

- Leray Sécurité (Chalonnnes sur loire)
- CTV (Beaucouzé) ; c'est cette dernière qui a été retenue, de la manière suivante :
 - Une première tranche avant le 31/12/2019, d'un montant de 24 168.18€ HT, soit 29 001.76€ TTC.
 - Une deuxième tranche conditionnelle avant le 30 mars 2020 pour une somme de 17 467.35€ HT, soit 20 960.82€ TTC
 - Une maintenance forfaitaire préventive annuelle de 1 980.00€ HT
 - Une maintenance curative à la consommation réelle : 288.00€ HT avec unité de temps.

Ce seront au total 13 caméras qui vont être installées :

- Rue de l'Angleterre (1), lavoir (1), route de Saumur (1), carrefour Mouliherne, Longué, Blou (2), parking de l'église (2), toutes avec lecture de plaque minéralogique
- Salle des sports (2), containers à verre (2), place de la mairie (2), sans lecture de plaque

Le matériel de lecture sera installé à la mairie.

Une partie des caméras sera installée avant la fin de l'année.

Monsieur le Maire précise que les actes de vandalisme et les vols sont récurrents.

Aucune observation n'étant faite, le conseil municipal prend acte de cette décision.

DEL N° 05-11/2019-03

Aucune observation n'étant faite, le Conseil Municipal à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à signer une convention de mise à disposition de personnel entre la commune et le CCAS, pour des travaux divers d'entretien, de secrétariat et de comptabilité.

DEL N° 05-11/2019-04

Aucune observation n'étant faite, le Conseil Municipal à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à signer une convention de mise à disposition de personnel entre la commune et le SIEA, pour des travaux de voirie, entretien de matériel, espaces verts, secrétariat et comptabilité.

DEL N° 05-11/2019-05

Le conseil municipal, par 13 voix contre et 1 abstention, refuse de porter en non-valeur la cote irrécouvrable référencée 2019 -99, arrêtée à la date du 15 octobre 2019, pour un montant total de 77.00€.

DEL N° 05-11/2019-06

Le conseil municipal, par 10 voix pour et 4 abstentions, décide porter en non-valeur la cote irrécouvrable référencée 3879510215 comportant 41 pièces, arrêtée à la date du 2 septembre 2019, pour un montant total de 3 683.22€.

Et à signer les pièces correspondantes.

DEL N° 05-11/2019-07 Travaux sur l'éclairage public

Monsieur le Maire explique qu'il y a lieu d'alimenter les caméras par le biais du candélabre à trois branches, en utilisant le compteur situé à côté de l'église, de manière à ce que le carrefour soit éclairé en permanence.

Le montant des travaux s'élève à 7 267.18€ HT, duquel il faut soustraire 25% de subventions versées, soit un total de 5 450.39€.

Le conseil municipal, par 13 voix pour et une abstention, **autorise** Monsieur le Maire à signer le devis ainsi que toutes les pièces y afférent.

DEL N° 05-11/2019-08 Voirie communale

Monsieur le Maire rappelle que, lorsque des nouveaux travaux d'enrobé sont réalisés sur de nouvelles voiries ou parkings, ils doivent être ajoutés à la longueur de voirie existante, pour le calcul de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) octroyée à la commune.

Il conviendra donc d'ajouter :

- Parking du Champ de Foire (2 220.25m²)
- Chemin rural de la Gentillère (822m²) - Devient VC 81
- Parking de la maison associative (290m²)
- Parking route de Mouliherne (375m²)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à déclarer les nouvelles longueurs de voirie.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur le Maire informe le conseil que la commune a été retenue par la communauté d'agglomération dans le cadre du projet « Anjou Cœur de Ville » ; il faut maintenant attendre la réponse définitive du Département.
- Il rappelle au conseil la cérémonie du 11 novembre
- Il signale que 4 agents recenseurs doivent être recrutés pour le recensement de la population
- Le plan de ville vient d'être installé sur la place de la mairie.
- Le repas de Noël aura lieu le vendredi 20 décembre à 12h (penser à régler 2 tickets de cantine)
- Un repas est organisé au restaurant le Pélican, à la suite des vœux du Maire, le 11 janvier prochain
- Madame Sylvie BREFORT revient sur le paiement de la restauration scolaire et le principe du jour de carence.
Madame Gisèle DESCHAMPS explique que le nombre d'enfants présents au repas est connu chaque matin ; compte tenu de cet élément, Monsieur le Maire estime qu'il n'est pas nécessaire de mettre en place ce système.
- Madame Gisèle DESCHAMPS demande qui va s'occuper de planter des arbres à l'école, et quelles sont les essences choisies.
- Monsieur Christian PACORY explique qu'il a été questionné par une personne au sujet de l'accueil périscolaire ; il y a fait paraître, 38° cet été. Pourquoi n'y a-t-il pas de climatisation ?
Monsieur le Maire lui répond qu'à l'époque de la construction la question n'avait pas été évoquée, ni même par l'architecte. Manuel DA SILVA signale que la question va être étudiée, étant donné que les systèmes de climatisation vont être amenés à évoluer

- Madame Valérie GREGOIRE évoque le centre de loisirs qui a dû refuser des enfants faute de place ces dernières vacances ; des enfants de Vernantes ont été accueillis dans d'autres communes alors même que des enfants extérieurs étaient inscrits à Vernantes.

En l'absence d'autres questions, la séance est levée à 23H15.

Fait à VERNANTES, le 8 novembre 2019

Le secrétaire de séance,

Le Maire,

Etienne MOREAU

